

**Présents** : Bruno GUIDON, Nicole BERNARD-BERNARDET, Benoît CLAVEL, Frédéric GILSON, Corinne GOBBER, Nadia JOSSERAND, Philippe ROISINE, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL.

**Absents** : Christophe GEORGES (excusé), Julie LATHUILLE (excusée), Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI (excusée), Jean-Claude LOYEZ (excusé), Stéphane PACCARD.

Philippe ROISINE est désigné secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- 1) Approbation du compte-rendu de la dernière séance,
- 2) Voirie : \*demande de subvention auprès du Conseil Départemental,  
\*Renouvellement marché à bons de commande,
- 3) Refuge de Praz d'Zeures : \*demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre des Espaces Naturels Sensibles,  
\*convention avec la Société d'Economie Alpestre,
- 4) Eclairage public : mise en valeur du Chef-Lieu,

- 5) Projet école : relocalisation,
- 6) Indemnités de gardiennage de l'Eglise,
- 7) Motion proposée par l'association des Communes Forestières,
- 8) Demande de l'Association des Gentiânes,
- 9) Informations et questions diverses.

	<i>Points abordés</i>	<i>Décisions prises</i>	<i>Points à revoir</i>
0	Rajout d'un point à l'ordre du jour	Avis favorable : vente d'une portion de chemin rural au Col du Marais	
1	Approbation du compte-rendu de la dernière séance	Avis favorable	
2	Proposition d'achat de la portion de chemin rural à 10 € le m <sup>2</sup>	Avis défavorable. La commune souhaite récupérer la portion de chemin sans végétaux dessus (arrachage et déssoussage)	
3 a)	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité	Avis favorable pour le goudronnage du parking au Col du Marais, des travaux de mise en accessibilité de la Salle des Fêtes et de la réfection d'enrobés au Mont	
3 b)	Renouvellement marché à bons de commandes	Mise en attente de la décision	
4	Demande de subvention auprès du Conseil Départemental avec l'Assistance de la Société d'Economie Alpestre	Avis favorable	
5	Valorisation du patrimoine du Chef-Lieu au niveau de l'éclairage public	Avis favorable pour la solution à 5585,76 €.	
8	Motion d'opposition à l'encaissement des recettes de coupes de bois par l'ONF à la place des communes	Avis favorable	
9	Installation sur le terrain communal d'un local de stockage	Avis favorable	

## RELEVÉ DES DÉCISIONS

	<u>Décisions prises</u>	<u>Qui ?</u>	<u>Fait quoi ?</u>	<u>Comment ?</u>	<u>Pour quand ?</u>
7	Revoir avec la paroisse qui s'occupe de l'Eglise pour versement de l'indemnité	Corinne	Voit avec la référente de la paroisse		
10 b)	Contrôle du câble	Les élus	Trouvent des prestataires		

### 2. Vente d'une portion de chemin rural au Col du Marais

Les demandeurs ne souhaitent pas acheter à 50 € le m<sup>2</sup>. Ils proposent 10 € le m<sup>2</sup>.

### 3. Voirie

#### *a) Demande de subvention auprès du Conseil Départemental*

Le dossier comprendra les points suivants :

- goudronnage du parking au Col du Marais pour un montant estimé de 32605,20 € TTC
- réfection de 750 ml de tapis au Mont pour 57212,40 € TTC
- travaux d'accessibilité salle des fêtes pour environ 18000 €.

#### *b) Marché à bons de commande Colas*

Le marché à bons de commande est fini...le renouvelle-t-on ?

### 4. Refuge de Praz d'Zeures

Afin de pouvoir installer un frigo, il a été demandé un devis pour des panneaux photovoltaïques.

Le montant est de 13732 € TTC.

Une subvention peut être demandée auprès du Conseil Départemental avec l'assistance de la SEA.

### 5. Eclairage public : mise en valeur du Chef-Lieu

Deux prestataires ont été rencontrés et deux propositions réalisées : une à 5585,76 € TTC et une autre à 10301,04 €.

Le Maire informe le Conseil Municipal du projet de mise en souterrain de la Régie d'Electricité entre l'Hermitte et la Sauffaz.

### 6. Projet école : relocalisation

Les bungalows ont été commandés : 8 modules (deux salles de classe, 1 module de sanitaire, 1 module de rangement).

La convention de location de la MFR porte sur une salle de classe, la salle de restauration, un bureau, un terrain et le terrain de sport.

### 7. Indemnités de gardiennage de l'église

C'est la gestionnaire de la Petite Epicerie qui la recevait jusqu'à présent. Comme la personne a changé, il faut revoir le versement de cette indemnité.

### 8. Motion proposée par l'association des Communes Forestières

Cette association s'oppose au fait que l'ONF encaisse les recettes des ventes des coupes de bois et ne reverse que quelques mois après.

### 9. Demande de l'Association des Gentiânes

Elle souhaite pouvoir installer un local de stockage près des containers de poubelles au Chef-Lieu.

### 10. Informations et questions diverses

#### *a) Rencontre directrice de l'école*

Le déménagement se prépare au niveau du personnel de l'école.

Il convient de remplacer Mathilde à partir du 26 mai car la personne qui le fait actuellement ne restera pas.

Prévisions des effectifs scolaires 2019/2020 : 110 enfants qui seront répartis de la manière suivante : 58 enfants à Serraval et 52 enfants au Bouchet- Mont-Charvin (si les travaux au Bouchet-Mont-Charvin sont terminés). Ce qui ferait environ 22 enfants par classe pour 5 classes. Pour 4 classes on serait à 27,5 enfants.

*b) Praz d'Zeures*

Les locataires actuels remontent en alpage cette année.

*c) Visite de Praz du Feu*

Elle a été fixée au samedi 18 mai.

*d) Jeunes*

Une rencontre doit être organisée avec eux.

*e) Salle des fêtes*

En même temps que les travaux d'accessibilité, des travaux au niveau électrique seront réalisés et ainsi des travaux de mise en place de placards de rangement.